

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

2^e SÉRIE. — TOME II.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1852

NUMISMATIQUE LIMBOURGEOISE.

RECHERCHES

SUR

LES SIRES D'ELSLOO ET SUR LEURS MONNAIES.

La seigneurie d'Elsloo était située sur la rive droite de la Meuse; elle comprenait un château fort, le village d'Elsloo et quelques hameaux. Elle forme actuellement une commune qui dépend du canton de Meerssen (duché de Limbourg) et renferme le village d'Elsloo, situé à trois lieues de Maestricht et les hameaux de Meers, Catsop, et Terhagen; cette commune a une contenance d'environ 653 hectares et comprend 252 maisons et 1249 habitants.

L'étymologie du nom d'Elsloo vient d'Elsen-loo (hauteur entourée d'eau et plantée d'aunes); on trouve encore cette localité nommée *Elzen*, *Etzen*, *Hasloe*, *Haslou* et *Halsou*.

L'ancien château d'Elsloo, qu'il ne faut pas confondre avec le moderne connu sous le nom de *het huis te Elsloo*, était situé près de la Meuse. Depuis une dizaine d'années, ses ruines minées par les envahissements successifs de la rivière, ont disparu, ainsi qu'une partie du village connue sous le nom de rue des Juifs (*Jooden straat*).

L'origine d'Elsloo remonte à l'une des plus désastreuses périodes de l'histoire de la Belgique, à celle de l'invasion des pirates scandinaves dans nos contrées.

Lorsqu'en 881 les bandes normandes conduites par Godefroid et Sigefried envahirent les rives de la Meuse, la situation avantageuse d'Elsloo, défendue par des marais et située sur les bords d'une rivière navigable, frappa les yeux de ces guerriers, qui résolurent d'en faire leur place d'armes et le lieu de dépôt du produit de leurs expéditions.

Après avoir assuré leur campement de Haslou par des retranchements garnis de palissades et des fossés profonds, ils sortirent de cette forteresse et se répandirent, comme un torrent, dans la Belgique et l'Allemagne rhénane : les villes de Liège, de Maestricht, de Tongres, de Cologne et d'autres, devinrent la proie des Normands, ainsi que les *villas* ou maisons royales situées dans l'entre Meuse et Rhin. Après avoir porté la désolation jusqu'au territoire de Trèves, ils retournèrent à Haslou pour y déposer le riche butin qu'ils avaient fait dans cette course. L'empereur Charles le Gros, touché des lamentations de ses sujets, marcha en 882 contre les Normands, et vint les investir dans le camp de Haslou où toutes leurs forces s'étaient concentrées. Après douze jours de siège, un orage épouvantable vint au secours des assaillants en ouvrant une brèche considérable dans les retranchements ennemis ; mais l'armée impériale avait aussi beaucoup souffert de la tourmente et, au lieu de terminer la défaite des Normands par un choc décisif, elle demanda à l'empereur de traiter avec eux et se retira honteusement devant l'ennemi.

La trêve que l'or de l'empereur avait achetée des Nor-

mands, donna quelque répit à nos provinces ; ce ne fut qu'en 891 que les Normands revinrent occuper le camp de Haslou. L'empereur Arnould résolut de délivrer les états de leurs ravages et il ordonna à son armée de se réunir près de Maestricht.

Le 26 juin 891, elle entra en campagne ; mais à peine arrivée sur les rives de la Gueule, l'armée impériale fut attaquée par les Normands, et après une lutte acharnée elle fut entièrement défaite. L'empereur perdit dans ce combat un grand nombre de soldats et plusieurs de ses grands vassaux, entre autres l'archevêque de Mayence. Cette victoire des Normands les rendit encore plus entreprenants et les engagea à étendre de plus en plus le cercle de leurs ravages. Les plaintes des seigneurs lotharingiens engagèrent enfin l'empereur à marcher en personne contre les guerriers du Nord.

Il joignit les Normands près de la Dyle dans les environs de Louvain ; l'armée impériale fut accueillie aux cris de Gueule ! Gueule ! pour lui rappeler la défaite désastreuse qu'une autre armée d'Arnould avait déjà subie. Mais l'heure de la vengeance était arrivée. Arnould, à la tête de ses troupes, força les retranchements ennemis et le combat ne fut plus qu'une boucherie. Peu de guerriers scandinaves échappèrent au glaive des Allemands, et dès lors la Belgique fut affranchie de leurs déprédations.

Il paraît qu'après le départ des Normands, le village d'Elsloo devint assez important, puisqu'il fit partie des quatorze communes ou villages auxquels Zuentibold, roi de Lotharingie, donna la forêt de Graetheide pour les indemniser des vexations qu'il leur avait fait subir.

Ce n'est que vers la fin du XII^e siècle que l'on voit appa-

raître des seigneurs particuliers d'Esloo dans les documents historiques. Le premier, dont les chartes font mention, est Arnould, cité dans un diplôme de 1176 comme faisant partie de la suite de l'archevêque de Cologne Philippe. On trouve ensuite parmi les signataires des chartes limbourgeoises Herman et Arnould de Elsloo frères. Herman figure déjà avec son frère dans les documents de 1204.

En 1218 il intervient comme faisant partie des nobles attachés à Adolphe, comte de Berg, dans la charte par laquelle ce dernier donne une ferme à l'ordre Teutonique ; et la même année, Herman d'Esloo donna à l'abbaye de Herkenrode la moitié des dîmes de Gerdingen et la moitié de l'église de ce lieu. Herman, titulé de sire d'Esloo (Eylslo), figure encore comme garant dans l'arrangement conclu, au mois d'août 1220, entre les héritiers d'Adolphe, comte de Berg. Arnould, frère de Herman, titulé de *vir nobilis*, continue à figurer dans les chartes jusqu'en 1218. Cette dernière année, il scella des lettres par lesquelles il déclare avoir vendu à l'abbaye de Herkenrode le droit patronal sur l'église d'Othée et la dîme de ce lieu, lesquels appartenaient primitivement aux archevêques de Cologne et avaient été donnés en fief par l'un d'eux au comte de Hostade, dont Arnould d'Esloo les tenait en arrière-fief. Cette vente fut ratifiée par Lothaire, comte de Hostade.

Par charte du 21 avril 1248, Arnould de Elsloo, chevalier, donna à Guillaume de Hamale, l'avouerie de tous les droits qu'il avait sur la *villa* de Hamale.

En 1285, un certain Arnould, titulé successivement de *nobilis vir et dominus in Elsloo*, possédait la seigneurie d'Esloo ; sa fille épousa le chevalier Wennemar de Gemenich.

En 1357, Arnould et Oist de Elsloo figurent comme témoins et cautions dans l'acte de fiançailles entre Godefroid de Heinsberg et Philippine de Juliers. Ce dernier Arnould figure comme sire d'Elsloo parmi les vassaux de Jeanné, duchesse de Brabant. Oist, Osten ou Othon (on le trouve mentionné sous ces trois noms) succéda à son frère; il épousa la fille de Gérard de Wassemberg, sire de Born, cousine germaine de l'évêque de Liège, Engelbert de la Marck; il mourut sans laisser de descendants et légua la seigneurie d'Elsloo à sa femme.

Après la mort d'Oist d'Elsloo, l'évêque de Liège ménagea une union entre sa cousine de Wassemberg et Renaud de Schoonvorst, sire de Sichen, qui par ce mariage devint seigneur d'Elsloo et fut le chef de la deuxième dynastie des possesseurs de cette seigneurie.

Renaud de Schoonvorst, sire de Sichen et d'Elsloo, dont j'ai raconté la vie agitée et aventureuse dans ma notice sur les sires de Sichen (publiée dans le 4^e volume de la *Revue de numismatique belge*, p. 573), eut, de la douairière d'Elsloo, sept enfants, savoir :

Renaud, qui, après la mort de son père, fut sire de Schoonvorst et de Sichen; Jean, qui fut sire de Montjoie; Conrard, sire d'Elsloo, et Engelbert, qui mourut jeune, ainsi que trois filles, dont l'une épousa Henri, comte de Salm; en Ardennes; la deuxième, Pierre, sire de Cronenberg, et la troisième, le sire de Canticroy en Brabant. Après la mort de leur mère, Renaud de Schoonvorst se remaria avec Isabeau, fille du sire de Hamale et veuve d'Engelbert de Lamarck, sire de Louverval. Ce mariage brouilla le père avec ses enfants, qui se mirent en possession de ses seigneuries et le contraigni-

rent, à force de mauvais traitements, à se séparer de sa jeune femme et à s'expatrier. Renaud se rendit à l'île de Rhodes avec ce qu'il put emporter des débris de sa grande fortune, et se fit admettre parmi les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean; il mourut à Rhodes peu d'années après son arrivée.

Conrard, qui, lors de la rupture avec son père, s'était emparé de la seigneurie d'Elsloo, s'y maintint et n'y fut pas troublé par Renaud. En 1397, il eut de graves difficultés avec le chapitre de Saint-Servais à Maestricht, duquel il réclamait un coffret de pierreries déposé par son père entre les mains de Jean de Schoonvorst, prévôt de ce chapitre. La duchesse Jeanne de Brabant fut forcée d'intervenir dans ce débat, qu'elle termina en défendant au sire d'Elsloo de vexer ultérieurement les chanoines à ce sujet. Conrard d'Elsloo résidait souvent à Louvain, et, pendant un de ses séjours dans cette ville, il eut querelle avec Henri et Wauthier Eveloge, bourgeois de Louvain; ces derniers résolurent de se venger des injures qu'ils pensaient avoir reçues du sire d'Elsloo. Ayant appris qu'il était venu loger dans la maison de Jean Van Uffle, à Louvain, ils pénétrèrent, le 7 mars 1403, pendant la nuit, accompagnés de leur neveu Henri et de Henri et Gauthier Wittemant, dans l'appartement de Conrard et l'assassinèrent dans son lit. Ce meurtre jeta la ville de Louvain dans la consternation; on rechercha les assassins, mais un seul put être saisi et exécuté.

Les parents du sire d'Elsloo, Renaud sire de Schoonvorst, le sire de Montjoie, le comte de Salm et leurs alliés demandèrent satisfaction aux bourgeois de Louvain du meurtre de Conrard et firent défier la ville à feu et à sang. Ils réuni-

rent des troupes considérables à Sichen et auraient attaqué Louvain si les habitants n'eussent réussi, de concert avec les envoyés de la duchesse de Brabant, à démontrer aux Confédérés qu'ils avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour venger l'attentat commis sur le sire d'Elsloo. Conrard de Schoonvorst avait épousé une fille de Jean d'Argenteau, sire d'Avelhove; il en eut trois enfants, savoir :

1° Conrard, qui suit;

2° Une fille qui épousa Guillaume de Horion le Jeune;

Et 3° une autre fille qui se maria avec Jean de Pallant.

Conrard II de Schoonvorst, sire d'Elsloo, Sittard, Saint-Achtenrode, Zeetrud, Cranendonk, Diepenbeek et Eyndhoven, épousa Jeanne de Thine d'Olshove, qui portait d'or fretté de sable au chef de gueules. Il en eut deux enfants, savoir : Marguerite et Marie. Conrard II vivait encore en 1448. Après sa mort ses deux filles partagèrent ses seigneuries. Marguerite, qui avait épousé Jacques, sire d'Abcoude-Gaesbeek, fut dame de Cranendonk et Eyndhoven, et Marie obtint Elsloo et les autres possessions de son père.

En 1458, Marguerite de Schoonvorst mourut sans laisser d'enfants, et sa sœur Marie hérita d'elle Cranendonk et Eyndhoven.

Marie de Schoonvorst épousa Jean de Gavre, dit de Hériomez, chevalier, seigneur de Heetvelde et de Liefingen, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne. Ces deux époux vendirent, en 1460, les seigneuries de Cranendonk et d'Eyndhoven à Jacques, comte de Hornes. Marie fit en 1473 un testament conjonctif avec son mari. Il paraît que les deux conjoints ne vécurent guère au delà de cette épo-

que, puisque le relief de leurs seigneuries fut fait le 8 décembre 1480. Ils laissèrent cinq enfants, savoir :

1° Jean, qui suit ;

2° Adrien, qui suit également ;

3° Claire de Gavre, chanoinesse de Sainte-Waudru, à Mons, qui décéda le 12 octobre 1522 ;

4° Antoinette de Gavre, qui épousa, en 1479, Henri de Hornes, sire de Perwez ;

Et 5° Marie de Gavre, qui mourut religieuse.

Jean II de Gavre de Hérimez, chevalier, sire de Rhode Sainte-Agathe, Diepenbeek et Montjoie, succéda à son père comme sire d'Elsloo, en 1480 ; il épousa Waleranne de Brederode (décédée en 1500 et inhumée à Harlem), fille de Renaud de Brederode, chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, et de Yolante de Lalaing. Il n'eut de cette union que deux enfants : *a* Marie de Gavre, dame de Rhode Sainte-Agathe et Diepenbeek, qui épousa Arnould de Hamal de Elderen, sire de Vogelsank et de Suerbempden ; elle mourut en 1552 ; et *b* Jeanne de Gavre qui fut dame de Heetvelde et de Zeetrud. Par suite du défaut d'hoirs mâles, les seigneuries d'Elsloo et de Peer advinrent à Adrien, frère de Jean de Gavre.

Adrien I de Gavre fit un mariage d'inclination avec Catherine Sparygien, dont il n'eut qu'un fils, nommé Adrien, comme son père, auquel il laissa ses seigneuries.

Adrien II de Gavre, sire d'Elsloo et de Peer, hérita de sa cousine Marie de Gavre les seigneuries de Diepenbeek et Rhode Sainte-Agathe ; il épousa Mathilde d'Amstenrode ou Amstenraede, dont il eut sept enfants, savoir :

1° Jean de Gavre, qui lui succéda ;

2° Conrard, qui succéda à son frère;

3° Nicolas de Gavre, sire de Peer, qui épousa Henriette de Renesse, dont il n'eut point d'enfants; il laissa une fille bâtarde, nommée Éléonore de Gavre, qui épousa Robert Balet et mourut en 1628;

4° Marie de Gavre, mariée à Jean de Corténbach;

5° Isabeau de Gavre, épouse de Conrard de Berloo;

6° Catherine de Gavre, abbesse à Roldue;

Et 7° Adrienné de Gavre, religieuse dans le même monastère.

Jean III de Gavre, succéda à son père dans les seigneuries d'Elsloo, Diepenbeek et du pays de Rhode Sainte-Agathe; il épousa Anne de Harchies, dame de Bellignies, fille de Jacques, sire de Bellignies, et de Catherine de Limminghe. Ces époux décédèrent sans laisser d'enfants et leurs seigneuries advinrent à Conrard de Gavre, frère de Jean III.

Conrard de Gavre, sire d'Elsloo, de Diepenbeek, etc., épousa Catherine de Rechtergem, qui portait d'azur à quatre hermines d'or. De ce mariage naquirent deux fils, Renier de Gavre, chanoine à Anvers, et Conrard de Gavre, prévôt du chapitre de Saint-Martin à Liège et chanoine de Saint-Lambert dans la même ville.

Le prévôt Conrard de Gavre, sire de Hamale et de Peer, hérita de son père les seigneuries d'Elsloo et de Diepenbeek; il mourut en 1603 et légua ses seigneuries à son parent Charles de Gavre, comte de Fresin.

Charles de Gavre, successeur de Conrard, était fils de Charles de Gavre, comte de Beurieu et du Saint-Empire, seigneur de Fresin, Ollignies et Inchy, et de Marguerite de Lamarek; il était colonel d'un régiment d'infanterie wallonne.

En récompense de ses services, la seigneurie de Fresin fut érigée en baronnie par diplôme de l'empereur Rodolphe II du 20 juin 1592, et depuis en comté par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 20 mars 1602 ; il épousa Françoise de Renty, dame de Rixensart et de Griboval.

Son fils aîné, Pierre-Ernest de Gavre lui succéda ; il épousa Catherine de Lamarck, dont il n'eut que des filles. Par défaut d'héritiers mâles, les comtés de Peer et de Fresin passèrent à son neveu don Carlos de Gavre, chevalier de l'ordre de Calatrava, majordome de la reine d'Espagne, fils d'Albert de Gavre, comte du Saint-Empire, et la seigneurie d'Elsloo passa à Dominique-François de Gavre, comte de Fresin, qui en fit relief le 15 octobre 1638.

Dominique-François de Gavre laissa pour héritière Humpia-Theresa de Gavre, épouse de Nicolas de Valengin, qui, en sa qualité d'époux et de tuteur de sa femme, releva la seigneurie d'Elsloo, le 26 avril 1641. La seigneurie d'Elsloo appartint depuis à la famille de Valengin. Le château moderne d'Elsloo, appartient actuellement à madame la comtesse douairière de Geløes, née de Borchgrave.

La seigneurie d'Elsloo dépendait anciennement, comme fief, des sires de Fauquemont et ensuite du duché de Limbourg (pays d'Outre-Meuse). En 1545, on voulut essayer de soustraire Elsloo de ce ressort féodal et de porter cette seigneurie sous celui du comté de Looz ; après de longues procédures, l'empereur Charles V termina le procès en décidant, le 2 mai 1550, que la seigneurie d'Elsloo continuerait à dépendre féodalement du duché de Limbourg et de la chambre des comptes de Bruxelles.

Quoique les seigneurs d'Elsloo de la première branche aient joui probablement du droit de frapper monnaie ainsi que tous les seigneurs qui les entouraient, ils ne paraissent pas avoir fait usage de ce droit.

Renaud de Schoonvorst frappa plusieurs monnaies d'argent et de cuivre pour les seigneuries de Schoonvorst et de Sichen, mais jusqu'à présent on n'en a pas découvert frappées par lui pour Elsloo.

Les cabinets des amateurs belges renferment plusieurs variétés de monnaies noires frappées par Conrard de Schoonvorst pour la seigneurie d'Elsloo. Presque toutes ces monnaies portent à l'avvers un écusson rond remplissant le champ, écartelé de Wassemberg et de Heinsberg, et chargé en abîme d'un petit écu aux armes de Schoonvorst et au revers une croix patée évidée au centre et renfermant la lettre **Æ**. Ces pièces sont évidemment frappées à l'imitation des monnaies noires de Philippe le Bon, fabriquées pour le Brabant ; elles ne peuvent en conséquence être attribuées à Conrard I de Schoonvorst, mort en 1403, mais doivent l'être à son fils et successeur Conrard II. J'assignerai en conséquence à ce seigneur les douze monnaies suivantes dont on trouve les empreintes gravées sur les planches que notre savant collègue Joachim Lelewel destinait à accompagner sa publication sur les monnaies noires de la Belgique.

1° *Av.* Écusson remplissant le champ ✠ KONS' DE
SCHOONVOES'.

Rev. Croix patée et évidée, ayant au centre la lettre E
✥ MON : NOV : DE : SEON' . EL'

2° Av. pareil ✥ KONRTRONS : DE : ELSLT

Rev. id. ✥ MONET : ROVT : DE : TL

3° Av. id. ✥ hONS : DE : SEONVOERSM.

Rev. id. ✥ MON : NOV : DE : hIELST'

4° Av. id. ✥ KONS : DE : SEONVOERSM

Rev. id. ✥ MON' . NOV : DE : hELS'.

5° Av. id. ✥ CONRTRONS . DE . ELSLTE

Rev. id. ✥ MOET : NOV . DE . TSLT

6° Av. id. ✥ EONS . DE . SONVORT'.

Rev. id. + MONE' . NOV' . D' . ELLOE' :

7° Av. id. ✥ EORS' . DE : SEOIVORS

Rev. id. ✥ MONE' . NOV' . D' . ELSO

8° Av. id. ✥ EONS' . DE' . SEONVO'.

Rev. id. ✥ MON' . NOV' . DIELSLO

9° Av. id. ✥ EONS' . DE' . SEONVORST

Rev. Croix patée évidée, au centre la lettre I ✥
MONE' . NOV' . D' . TLSO

10° Av. pareil ✥ EORR' . DE : SEONV' . DNS' .
DEL'

Rev. Croix pareille ayant au centre la lettre E ✥ MON' .
NOV' . DE : ELSLOE

11° *Av.* Écusson pareil ✠ SCONVOERS

Rev. Dans un cercle perlé une croix à branches égales,
au milieu d'une épicycloïde à quatre divisions
✠ ΠΑ ∘ ΝΟΥΤ ∘ Ν ∘ Ε ...

12° *Av.* pareil ✠ ΕΟΝΡΣ' ΣΟΝΥ' ΝΕ ∘ ΕΛ

Rev. Croix pattée traversant la légende et ayant au centre
la lettre Ε ΜΟΝ—ΕΠΤΑ—ΝΟΧ—ΕΛΣ.

Il paraît que l'atelier monétaire d'Elsloo se ferma après le décès de Conrard II; au moins on ne connaît aucune monnaie de Marie de Schoonvorst ni de son fils, Jean de Gavre; mais le successeur de ce dernier, Adrien I de Gavre, monnaya de nouveau et imita les types des seigneurs contemporains. Parmi les pièces frappées par Adrien I, les suivantes sont parvenues à ma connaissance :

1° *Av.* Écusson portant un lion à gauche ✠ ΠΟΡΙΤ-
ΝΥΣ ∘ ΝΕ ∘ ΓΑΥΕΡΕΝ ∘ ΝΟ.

Rev. Croix pattée évidée, ayant au centre la lettre Π
✠ ΜΟΝΕΤΤΑ ∘ ΝΟΥΤ ∘ ΕΤΑ ∘ ΕΛΣΤ. Argent ou cuivre blanchi.

Cabinet de M. Vandermeer et planches Lelewel.

2° *Av.* idem. ✠ ΠΟΡΙΤΝΥΣ ∘ ΝΕ ∘ ΓΑΥΕΡΕΝ
∘ ΝΟ.

Rev. pareil au n° 1. ✠ ΜΟΝΕΤΤΑ ∘ ΝΟΥΤ ∘
ΕΤΑΤΤΑ ∘ ΕΛΣ. Billon noir.

Cabinet de M. Westerman.

5° *Av.* Écusson au lion, à gauche portant sur la poitrine

l'écu de Schoonvorst ✠ TORIANVS : DE :
GAVEREN : DO.

Rev. Croix pareille au n° 1 ✠ MONETA : ROVA :
FTE : ELST. Cuivre jaune.

Cabinet de M. Vandermeer et planches Lelewel.

4° Av. Écu pareil au n° 5 ✠ TORIANVS : DE :
GAVEREN : DO.

Rev. Croix idem ✠ MONETA : ROVA : FTE :
ELST. Billon noir.

Cabinet de M. Cuypers.

A. PERREAU.
